

MOYENS HUMAINS



- Médecin psychiatre
- Cadre de santé
- Équipe infirmière
- Infirmière en Pratique Avancée
- Assistante sociale

Direction communication - Mai 2023 - communication@chsjura.fr

FONCTIONNEMENT

**L'EMPP doit être interpellée
par un tiers**

(partenaires, familles, entourage ...)

 **07 84 38 29 45**

du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00

 emppadultes.lons@chsjura.fr

Adresse :

15 Pl. de Verdun
39000 Lons-le-Saunier

ÉQUIPE MOBILE
PSYCHIATRIE
PRÉCARITÉ

EMPP





POPULATION PRISE EN CHARGE

Adultes de 18 à 65 ans

- Les personnes sans abri ou sans domicile fixe,
- Les personnes se trouvant sans logement accueillis par des institutions sociales (*ex* : CHRS),
- Les personnes non connues du soin en situation de précarité,
- Les personnes en rupture de soins.



SE DÉPLACER POUR
FAVORISER L'ACCÈS AU
SOIN PSYCHIATRIQUE
POUR LES PERSONNES
QUI EN SONT EXCLUES



MISSIONS

- **Aller vers** les personnes en situation de précarité et d'exclusion,
- **Réintroduire la parole** et l'écoute au centre de la relation,
- **Favoriser le repérage** des troubles psychiques et des besoins,
- **Assurer une fonction d'interface** entre les secteurs de psychiatrie et les équipes médico-sociales.

CE QUE L'EMPP N'EST PAS ...

- Un service d'urgence (prévoir un délai d'intervention),
- Un service de demande d'asile,
- Un service d'hébergement.